

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 8 mars 2021, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	Mme Diane Laverdière # 2
M. Roger Picard # 3	Mme Charlène Barbe # 4
Mme Maryse Audet # 5	Mme Ghislaine Cossette # 6

Mme Doris Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE à 19 h 35

2. 2021-03-29 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant les points ci-dessous mentionnés au point varia.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du 1er février 2021.
4. *Correspondances et informations :*
 - a. Lettre Serge Larouche
 - b. Correspondance citoyenne
 - c. Pétition module 0-4 ans
 - d. Journée de commémoration le 11 mars à 13 h pour les victimes de la Covid-19
5. Appui à la Miellerie
6. Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation accès- logis
7. Adoption du rapport annuel 2020 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
8. Renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ (885 \$)
9. Dépôt d'une demande d'aide financière pour projet d'épandage de matières granulaires sur le Sentier Espace-vert
10. Dépôt d'une demande d'aide financière pour projet d'épandage de matières granulaires sur les sentiers multi-usages
11. Demande de prolongation du délai pour l'adoption du règlement de concordance
12. Renouvellement des mandats membres du CCU
13. Argent des dons - compte épargne
14. Formation d'un comité de construction
15. Dépôt du Rapport budgétaire du mois de février 2021
16. Adoption des dépenses
17. VARIA :
 - Offre de service modification de règlement
 - Avis disciplinaire à un employé
18. Période de questions
19. Levée

Adoptée

3. 2021-03-30 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER FÉVRIER 2021

Il est proposé par madame la conseillère Charlène Barbe, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2021, après une correction mineure.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

5. 2021-03-31 APPUI À LA MIELLERIE

ATTENDU QUE la Miellerie La Grande-Ourse est en expansion et offrira de nouveaux produits;

ATTENDU QUE la Miellerie La Grande-Ourse désire offrir l'opportunité à la population de faire de la dégustation sur place;

ATTENDU QUE la Miellerie La Grande-Ourse demande l'appui de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery dans son projet de salle de dégustation,

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery appuie la Miellerie La Grande-Ourse dans son projet d'expansion.

Le conseil félicite la Miellerie la Grande-Ourse pour son projet qui apportera une plus-value à son commerce et de surcroît une belle visibilité.

Adoptée

6. 2021-03-32 RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UN PROGRAMME ACCÈS-LOGIS

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de :

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Nous vous prions de transmettre une copie de la résolution dûment adoptée aux personnes suivantes :

Madame Andrée Laforest
Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
Ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
ministre@mamh.gouv.qc.ca

Madame Sonia LeBel
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
Présidente du Conseil du trésor
875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
cabinet@sct.gouv.qc.ca

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministre responsable de la région de Laval
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

Association des groupes de ressources techniques du Québec
533 rue Ontario Est, bureau 340
Montréal (Québec) H2L 1N8
direction@agrtq.qc.ca

Adoptée

7. 2021-03-33 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2020, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery adopte le rapport annuel 2020 tel que présenté.

Adoptée

8. 2021-03-34 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ

Il est proposé par madame la conseillère Charlene Barbe, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de payer l'adhésion annuelle 2021 de la directrice générale à l'ADMQ, pour un montant de 885.00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

9. 2021-03-35 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET D'ÉPANDAGE DE MATIÈRES GRANULAIRES SUR LE SENTIER ESPACE-VERT

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery autorise la présentation du projet d'amélioration des sentiers multi-usages au programme Initiative Canadienne des collectivités en santé;

QUE cette demande d'aide financière est pour la somme totale des frais admissibles par le programme Initiative Canadienne des collectivités en santé pour l'amélioration du sentier multi-usage du Parc Espace Vert Municipal, l'acquisition de mobilier urbain et l'installation de signalisation;

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désigne Madame Doris Bélanger, directrice générale comme personne autorisée à soumettre la présente demande et à signer une entente officielle de subvention relative au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

10. 2021-03-36 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET D'ÉPANDAGE DE MATIÈRES GRANULAIRES SUR LES SENTIERS MULTI-USAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery autorise la présentation du projet d'amélioration des sentiers multi-usages au programme Initiative Canadienne des collectivités en santé;

QUE cette demande d'aide financière est pour la somme totale des frais admissibles par le programme Initiative Canadienne des collectivités en santé pour l'amélioration de 4 tronçons des sentiers multi-usages, l'acquisition de mobilier urbain et l'installation de signalisation;

QUE la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désigne Madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement comme personne autorisée à soumettre la présente demande et à signer une entente officielle de subvention relative au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

11. 2021-03-37 DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du règlement 162 modifiant le règlement 109 est entrée en vigueur le 22 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en attente d'une autorisation du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est retrouvée sous administration provisoire du 14 janvier au 10 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau conseil a siégé pour la première fois le 14 septembre 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de :

Demander à obtenir une nouvelle demande de prolongation de délai pour l'adoption du règlement de concordance, délai qui se termine le 22 décembre 2020.

Demander un délai d'un an (1) pour l'adoption du règlement de concordance.

Adoptée

12. 2021-03-38 RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CCU

ATTENDU QUE le mandat de trois membres du CCU vient à échéance en 2021, soit les sièges # 1, # 3 et # 5;

ATTENDU QUE lesdites personnes désirent reconduire leur mandat respectif pour deux années supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de renouveler les mandats de messieurs Jean-Claude Périgny au siège # 1 et Réal Nolet au siège # 5 ainsi que de madame Marlène Simard au siège # 3 comme membres du CCU jusqu'en février 2023.

13. 2021-03-39 ARGENT DES DONS – COMPTE ÉPARGNE

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolue à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à la directrice générale de virer les fonds amasser par le comité des loisirs pour le Projet du Centre récréatif Dominic-Boutin dans un compte distinct.

Adoptée

14. FORMATION D'UN COMITÉ DE CONSTRUCTION

15. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 2021

16. 2021-03-40 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par madame la conseillère Charlene Barbe, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les dépenses du mois de février 2021 et celles prévisibles de mars 2021, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de février au 4 mars 2021 pour un total de 99 061,03 \$

Versement par chèque C2100021 à C2100040

Paielement en ligne sécurisée L2100006 à L2100012

Paielement par transfert électronique P2100028 à P2100050

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de mars 2021

Comptes à payer en février 2021 en date du conseil pour un total de 155 094,86 \$

Salaires payés en février 2021

D2100025 à D2100046 pour un montant total de 7 660,14 \$

Adoptée

17. VARIA :

a. OFFRE DE SERVICE MODIFICATION AU RÈGLEMENT

b. 2021-03-40 AVIS DISCIPLINAIRE À UNE EMPLOYÉE

Il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame Maryse Audet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de remettre un avis disciplinaire à un employé.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. 2021-03-42 LEVÉE

À 20 h 32, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Doris Bélanger, directrice générale
et secrétaire-trésorière